

Home

1. [Accueil](#)
2. La musique électronique en France : les chiffres

La musique électronique en France : les chiffres

## Poids économique

Les musiques électroniques en France pèsent 416 millions d'euros HT.

Poids économique en France

71% (295 millions d'euros) proviennent du chiffre d'affaires des clubs et discothèques et 11% (47 millions d'euros) du chiffre d'affaires des festivals. Ces deux blocs représentent à eux seuls 82% du poids économique.

Ventilation du poids économique (musiques électroniques)

5% (20 millions d'euros) proviennent de l'export de ces musiques, 4% (16 millions d'euros) de la distribution numérique sur les plateformes de streaming et de téléchargement, 4% (15 millions d'euros) des droits d'auteur et droits voisins perçus pour la diffusion des œuvres à la télévision et à la radio, 3% (13 millions d'euros) de la distribution de supports physiques, 1% (5 millions d'euros) proviennent des droits perçus pour la sonorisation de lieux et d'événements, et 1% (4.5 millions d'euros) proviennent des revenus domestiques des synchros synchronisations.

Ventilation du poids économique (dont techno/house)

Le sous-ensemble techno/house que nous avons distingué pèse 98 millions d'euros HT, soit 24% du total. Les deux principaux blocs constituent à eux seuls 92% du poids de l'ensemble : 58% (57 millions d'euros) proviennent du chiffre d'affaires des clubs soit 19% du CA total des clubs et discothèques sur les musiques électroniques, et 34% (34 millions d'euros) du chiffre d'affaires des festivals, soit 72% du CA total des festivals pour les musiques électroniques.

3% (3 millions d'euros) proviennent de l'export de ces musiques, 2% (2 millions d'euros) proviennent des revenus domestiques des synchros, 2% également (2 millions d'euros) proviennent de la distribution numérique sur les plateformes de streaming et de téléchargement, et moins de 1% (0.6 million d'euros) provient de la distribution de supports physiques.

### **Les musiques électroniques pèsent 17% des musiques actuelles.**

Le marché des musiques électroniques représente un montant de 416 millions d'euros HT, soit 17% du marché des musiques actuelles.

Poids économique des musiques électroniques

# Poids économique par secteur

## Ce marché est porté par le live :

Le chiffre d'affaires lié aux musiques électroniques constitue 35% du chiffre d'affaires des clubs et discothèques. Les festivals de musique électronique atteignent 21% du chiffre d'affaires total généré par les festivals de musiques actuelles.

Poids économique par secteur

**Pour la distribution physique et numérique, la consommation de musique électronique est différente des usages des autres musiques.** Sur le marché de la musique en ligne, 7% des revenus des musiques actuelles sont issus de la distribution numérique de musique électronique. Pour les supports physique, cette part descend à 3%.

## Revenus issus du numérique et des supports physiques

**Le partage physique/numérique** est, là encore, spécifique dans le domaine des musiques électroniques : la part du numérique dans les musiques électroniques passe à 55% et même 71% pour la techno/house.

Revenus issus du numérique et des supports physiques

## Revenus issus des ventes de supports physiques

**Le vinyle est un support phare des musiques électroniques.**

Alors qu'il pèse 5% des ventes dans les musiques actuelles, le vinyle représente 12% des ventes de supports physiques dans les musiques électroniques. C'est encore plus vrai pour la techno/house, avec 75% des ventes de supports physiques.

Revenus issus des ventes de supports physiques

- **Pour en savoir plus, consultez l'étude "Les musiques électroniques en France"**

[Télécharger l'étude](#) 10.98 Mo

## Pour en savoir plus

- [La musique électronique qu'est-ce que c'est ?](#)
- [L'écosystème](#)
- [Les festivals](#)
- [Les clubs](#)